

**CORREZE**

**CHS du 6 février 2020**

Monsieur le Président,

Après deux CHS consacrés à la souffrance au travail de nos collègues, nous aurions pu espérer une période d’apaisement, mais bien au contraire, les annonces faites le 28 janvier ont créé une nouvelle vague d’incertitudes et d’angoisses.

La mise en place de la trésorerie hospitalière à Tulle déstabilise profondément les agents de la trésorerie de Brive Mun. « *Quel avenir pour ceux qui seront contraints de partir mais également pour ceux qui vont rester ? Que faire ? Suivre la mission à Tulle ? Essayer de trouver un poste à Brive en fiscalité sur une mission dont on ignore tout ? »* Nous nous rappelons avoir entendu dans une CAP qu’il est irresponsable pour de jeunes agents sans poste fixe d’acheter une maison, mais là, il s’agit d’agents anciens, en poste depuis longtemps, bien installés, qui risquent de se voir contraints de réorganiser entièrement leur vie de famille, avec toutes les conséquences négatives qui en découlent. Qu’allez-vous leur dire, à ces collègues ? D’utiliser la PRS pour embaucher quelqu’un pour emmener les gosses à l’école ?

Et la même angoisse existe chez les agents tullistes : « *Si tous les collègues qui connaissent la mission ne viennent pas, comment pourrons-nous faire pour en former de nouveaux et faire le travail en même temps ? »* Là nous avons un exemple, la mise en place du pôle enregistrement sur Tulle, et vous conviendrez avec nous que l’accomplissement de la mission en a pâti. Vous en avez fait porter la responsabilité aux agents, leur avez fait subir une énorme pression, alors qu’ils étaient les premières victimes de votre réforme.

De même, maintenant que le rôle des conseillers se précise, les agents des trésoreries commencent à comprendre qu’ils vont se retrouver cantonnés à un rôle de saisie « mécanique ». Pour eux, c’est une infantilisation, et la négation pure et simple de la grande conscience professionnelle dont fait encore preuve, malgré toutes vos réformes, la grande majorité des agents de la DGFIP. Comment allez-vous les convaincre que c’est un bien pour eux ?

Le 23 janvier, dans le hall de la direction, une collègue vous a expliqué longuement que la dématérialisation, ce n’est pas un progrès, ni un gain de temps, mais plutôt une cause de soucis. L’avez-vous entendue, Monsieur le Président ?

Dans un autre département, une secrétaire de mairie a détourné de l’argent, et le cadre C qui effectuait le visa est mis en cause. La secrétaire tente de s’excuser en indiquant que si elle n’avait su que la trésorerie n’avait plus les moyens de contrôler correctement, elle n’aurait rien tenté. Au vu de l’état des postes en Corrèze, c’est une situation qui peut nous arriver. Que feriez-vous, Monsieur le Président ? Défendriez-vous l’agent en expliquant qu’à coup de suppressions d’emplois et de réorganisations impréparées, vous empêchez les services d’effectuer correctement leurs missions ?

**A FO-DGFiP19, ce qui nous préoccupe, c’est avant tout la santé et le bien-être des collègues, et nous n’aurons de cesse de vous rappeler à chaque occasion que les principales causes de souffrance et de mal-être ce sont les décisions et réformes décidées par le ministre, la DG, et vous.**